

EXERCICE 2020 / 2021

(1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021)

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 15 avril 2021

RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RAPPORTS FINANCIERS

QUESTIONS DES ADHÉRENTS

COMPOSITION DU CA

VOTE

Association régie par loi du 1^{er} juillet 1901

Cour de la Ferme – 78640 Villiers Saint Frédéric

+33 1 34 89 95 51 – contact@villiers-sport-culture.fr – www.villiers-sport-culture.fr

SIRET 334 691 532 00017

Rapport Moral de Villiers Sport et Culture

Rappel des missions essentielles de notre association

1/Proposer aux Villersois l'exercice de pratiques sportives et culturelles de qualité dans un environnement responsable et sécurisé. Nous accueillons aussi, selon les places disponibles, les habitants des communes voisines.

2/VSC continue à se mobiliser pour nos jeunes : Nous souhaitons les **favoriser** pour participer aux très nombreuses activités proposées par VSC, avec des tarifs les plus bas possibles.

3/Participer à l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

Vous êtes les bienvenus, même si vous arrivez en cours d'année. N'hésitez pas à nous contacter ; nous ferons de notre mieux pour vous accueillir.

4/ Soutenir les échanges et de participer par nos manifestations à la vie Villersoise : TVTC, gala de danse, théâtre adultes, théâtre enfants et jeunes, tournoi de judo, stages d'aïkido, exposition d'aquarelle, peinture sur soie et de patchwork, fête et tournois du tennis, les auditions de musique. Toutes ces manifestations contribuent à la vie et animent notre commune.

Notre originalité à la VSC ? C'est notre organisation : en effet nos 34 activités sont animées et organisées par une ou un responsable de section ; ceux-ci sont souvent entourés d'autres personnes qui forment des équipes. C'est grâce à l'ensemble de ces bénévoles que nous pouvons faire fonctionner toutes nos activités à des tarifs raisonnables qui permettent au plus grand nombre d'y participer. **C'est plus de 80 bénévolesMERCI pour votre engagement sans faille.**

Nous veillons tous à la qualité de nos enseignants ; ceux-ci sont tous diplômés et possèdent leurs cartes professionnelles qui les autorisent à enseigner. Nous avons donné notre accord à la formation Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Sébastien Briot avec pour maître de stage Léo Didier. C'est le 4ème CQP en 3 ans que VSC valide. Ces CQP permettent de proposer plus d'activités encadrées par des enseignants qualifiés et diplômés.

Nous réaffirmons que VSC est pluridisciplinaire et intergénérationnelle. Ainsi chacun a sa place quel que soit son statut social ou son âge : chacun doit trouver une activité qui lui fera plaisir. Et si elle n'existe pas encore, dites-le nous, nous essaierons avec vous de la créer.

Enfin nous souhaitons partager avec vous l'esprit de solidarité envers nos enseignants durant cette pandémie.

Xavier Decoopman

Président de VSC

Rapport d'Activité de Villiers sport et culture

Après un forum 2019 réussi, notre saison avait parfaitement commencée : 34 activités étaient proposées et nous étions 806 adhérents pour un effectif global stabilisé. La saison se déroulait normalement et puis le **17 mars, Confinement !** Tout s'est arrêté. Ne sachant pas si nous aurions pu reprendre avant la fin de saison.

Le bureau a pris en avril 2020 les décisions suivantes :

- Paiement intégral des salaires de mars 2020 pour les salariés et prestataires.
- A partir d'avril 2020, mise en chômage partiel de nos salariés avec salaire complété à 100%. VSC a décidé de payer les prestataires non salariés sans percevoir de chômage partiel.

Puis en Mai, nous avons préparé la plaquette 2020 /2021 avec comme **décision majeure** d'accorder 20% de réduction à tous adhérents se réinscrivant. Cette décision avait deux objectifs :

- dédommager en partie les adhérents pour le confinement.
- essayer de sauver les emplois et de maintenir toutes leurs heures de travail à nos enseignants

Puis avec l'aide de la municipalité, nous avons organisé le forum soumis au protocole sanitaire renforcé qui s'est déroulé pour la 1^{ère} fois dans deux salles : le gymnase et la MTL.

En avance sur le rapport d'activité 2020/2021, nous pouvons vous annoncer que tous les emplois (18) ont été préservés et que le forum a été un succès, malgré les protocoles sanitaires.

A la lecture du rapport financier 2019/2020, vous ne trouverez pas le détail de chaque activité, mais une globalité ; ceci est exceptionnel pour cette année et pour l'année en cours. Néanmoins la trésorière, Elisabeth, reste à votre disposition si vous souhaitez des approfondissements. Notre excédent est de 7 192 €. Avec une provision exceptionnelle de 30 000 € qui doit financer les 20% de réduction.

Pour le budget prévisionnel 2020/2021, celui-ci est en **négatif de 46 705 €** avec une provision de 40 000 € destinée à l'indemnisation partielle aux adhérents.

Cependant, nous souhaitons vous informer que cette année le chômage partiel nous est beaucoup moins favorable. Nos salariés sont annualisés, travaillent entre 30 et 33 semaines et sont 19 à 22 semaines en congés. Seules les semaines travaillées nous sont indemnisées et comme nous continuons à compléter les salaires, la prise en charge pour VSC est proche de 50% du montant total.

C'est pour cela que nous devons être prudents, nous espérons que nous pourrions relancer un maximum d'activités avant la fin de saison.

Merci à Elisabeth, Marie, Martine, Michel et Alexandre pour leur disponibilité, leur engagement, leur initiative à trouver les meilleures réponses en ces temps compliqués.

Merci à vous pour votre soutien.

Xavier Decoopman

Président de VSC

Rapport Financier

RESULTATS 2019/2020

PRODUITS

Cotisations	153 478,50 €	
Manifestations	17 521,68 €	
Participations diverses	- €	
Subventions	9 497,00 €	
Adhésion association	12 742,00 €	
Produits exceptionnels	2 215,76 €	
Produits financiers	559,40 €	
Sous total		196 014,34 €

CHARGES

Fournitures, entretien,pt matériel	557,43 €	
Fournitures administratives	615,02 €	
Equipement	7 748,16 €	
Prestations de services	29 375,30 €	
Locations	- €	
Entretien,réparations, maintenance	331,90 €	
Assurances	2 481,63 €	
Documentation	338,69 €	
Divers	408,40 €	
Indemnités Kms	- €	
Réceptions, manifestations	15 903,46 €	
Poste, téléphone et internet	1 132,78 €	
Licences	6 058,00 €	
Charges de personnel	93 664,65 €	
Autres charges de gestion	206,10 €	
Dotations aux provisions except.	30 000,00 €	
Sous total		188 821,52 €

Résultat d'exploitation courant	7 192,82 €
--	-------------------

BUDGET PREVISIONNEL

ANNEE 2020/2021

PRODUITS

Cotisations	122 577,00 €
Manifestations	4 213,66 €
Participations diverses	2 298,00 €
Subventions	7 600,00 €
Adhésion association	11 292,00 €
Produits exceptionnels	1 142,00 €
Produits financiers	400,00 €

Sous total **149 522,66 €**

CHARGES

Fournitures, entretien, pt matériel	1 209,00 €
Fournitures administratives	120,00 €
Equipement	5 266,00 €
Prestations de services	24 054,00 €
Locations	- €
Entretien, réparations, maintenance	150,00 €
Assurances	2 451,12 €
Documentation	200,00 €
Divers	- €
Indemnités Kms	- €
Réceptions, manifestations	6 423,58 €
Poste, téléphone et internet	1 130,00 €
Licences	4 590,00 €
Charges de personnel	110 634,00 €
Dotations aux provisions exceptionnelle	40 000,00 €

Sous total **196 227,70 €**

Résultat d'exploitation courant **-46 705,04 €**

Questions des adhérents

Question : Suite aux interdictions gouvernementales de pratiquer certaines activités (intérieur, en extérieur), pour certains publics (enfants, adultes), quel type de compensation sera mise en place par VSC ?

Réponse : Dans notre mail du 1^{er} février nous vous indiquions que nous tenons les comptes pour chaque activité de ce qui est fait ou pas et que nous reviendrons vers vous à la fin de saison. Certaines activités sont complètement à l'arrêt, d'autres partiellement ouvertes, d'autres ouvertes. Nous ne savons pas encore comment se déroulera la fin de saison. Nous verrons donc en juin ce qui est le plus opportun de faire pour chacun d'entre nous.

Question : Le règlement intérieur est-il disponible ?

Réponse : Le règlement intérieur existe : il date de la SCS FR VILLIERS, donc avant le changement des statuts de 2016. Il est donc sur certains articles en déphasage avec les nouveaux statuts. Nous devons le remettre à jour. Ce sera le travail du futur bureau.

Composition du CA

Pour rappel, composition du bureau de la saison 2019-2020 :

Président : Xavier Decoopman : xrdecoopman@hotmail.com 06 48 67 13 45
Trésorière : Elisabeth Sanyas : elisanyas2@gmail.com 06 23 37 28 74
Vice-Trésorière : Agnès Martin : agnes.martin@emporial.eu 06 20 36 07 45
Secrétaire : Marie Douveau : marie.douveau@orange.fr 06 51 44 44 51
Membres: Martine Brandily : martine.brandily@orange.fr 06 70 05 83 85
Alexandre Chibane : alchibane@gmail.com 06 76 42 78 70
Michel Thomachot : michel.thomachot78640@gmail.com 06 86 44 05 58

Pour rappel le conseil d'administration est composé de :

- un représentant par section
- 9 adhérents (maximum), renouvelables par tiers tous les ans

Représentant de section, membres de droits du CA 2020-2021 :

ANNIE BENOIT	GEORGES KREBS	MICHELE SCHIAVI-RIVIERE
CHLOE ROUX	GHISLAINE COLIARD	NATHALIE DESCAMP
CHRISTIANE BONDUELLE	HERVE LEPRINCE	NICOLE BEAUMET
CHRISTOPHE SUAUDEAU	IVO SANTIAGO	NICOLE DECOOPMAN
EDITH MALAQUIN	JACKY GEFFRELOT	SYLVIANE DARDARD
ELIANE DUGAND	JOHANNE FERRON	SYLVIE GICQUEL
EMMANUEL BERT	LEONIE MUZARD	VALERIE BRUSSEAU
FRANCOISE DUYSSENS	MARIE-CLAIRE HARDOUIN	
FREDERIC FUMEX	MARYVONNE SILLY	

Membres du CA dont le mandat est valide pour la saison 2020-2021 :

Xavier Decoopman ☹ fin de mandat en 11/2021
Elisabeth Sanyas ☹ fin de mandat en 11/2021
Marie Douveau ☹ fin de mandat en 11/2022
Martine Brandily ☹ fin de mandat en 11/2022
Alexandre Chibane ☹ fin de mandat en 11/2022

VOTE Assemblée Générale 2020

Après avoir indiqué vos votes en mettant une croix dans la case correspondante et après avoir donné vos noms et prénoms et apposé votre signature pour chaque résolution, merci de nous retourner ce bulletin de vote par retour de mail ou dépôt du bulletin de vote dans la boîte aux lettres de l'Association Cour de la Ferme.

Vous avez également la possibilité de voter sur internet :

<https://docs.google.com/forms/d/19zloXFctm0loAjqg8FyYnV-1sJp1nOq0nyKjnzOksFk/edit>

avant le 15 avril 2021

	OUI	NON	ABSTENTION
Vote pour l'approbation du Rapport Moral			
Vote pour l'approbation du Rapport d'Activité			
Vote pour l'approbation du Compte de Résultat			
Vote pour l'approbation du Budget Prévisionnel			
Vote pour le maintien du montant de l'adhésion 19 € pour les Adultes			
Vote pour le maintien du montant de l'adhésion 10 € pour les enfants			

Candidats à l'élection au Conseil d'Administration pour 3 ans

	OUI	NON	ABSTENTION
Gérard GUILLOSSOU			
Olivier PONCHEL			
Michel THOMACHOT			

Votre nom, prénom	SIGNATURE

Attention, seules les réponses des adhérents ou de leur représentant seront prises en compte. Merci d'indiquer votre nom et prénom (ainsi que celui de votre enfant) et non pas un pseudonyme.

Pour rappel, vous pouvez voter autant de fois que vous avez de membres de la famille inscrits.

Exemple : La famille Devilliers est composée de Pierre le père (Tennis), Marie la mère (Gym), Mathis (judo) -> la famille Devilliers peut voter 3 fois.